

se publient dans cette Province. Cette motion est perdue sur division.

La motion principale de Mr. L. Beaubien est alors mise aux voix et perdue sur division.

Lecture d'une pétition de la société d'agriculture du Comté de Champlain priant le Conseil de lui permettre d'employer ses fonds à l'achat de reproducteurs de choix, (Accordé.)

Le Conseil s'ajourne à 10 heures A. M., demain.

VENDREDI 4 FÉVRIER, SÉANCE DU MATIN
10 HEURES, A. M.

Présents : Messieurs Joly, Browning, Lévesque, Sommerville, L. Beaubien, Benoit, Massue, Marsan, Gaudet, Archambeault et Tassé.

L'Hon. L. Archambeault, secondé par Mr. Tassé, propose : Que le règlement adopté par la ci-devant Chambre d'agriculture, à sa séance du 16 Décembre 1868, accordant \$80 à toute Société d'Agriculture qui importera un étalon dans son Comté soit abrogé.

Mr. Benoit, secondé par Mr. Massue propose en amendement que les mots suivants soient ajoutés : "mais seulement après l'expiration de 1871."

Cet amendement est perdu sur la division suivante :

POUR : MM. Benoit, Massue, Gaudet et Lévesque, 4.

CONTRE : MM. Browning, Sommerville, L. Beaubien, Marsan, Archambeault et Tassé, 6.

La motion principale étant mise aux voix, est adoptée sur la division suivante.

POUR : MM. Browning, Sommerville, L. Beaubien, Marsan, Archambeault et Tassé, 6.

CONTRE : MM. Benoit, Massue, Gaudet, Lévesque et Chauveau, 5.

M. Browning, secondé par M. Lévesque propose : Qu'un Comité soit formé pour fixer la date, choisir le local pour la prochaine Exposition Provinciale à Montréal, préparer la liste des prix et les règlements, nommer les Juges, faire construire les bâtisses convenables et faire tous les arrangements nécessaires pour la dite Exposition : nommer un Comité local, se mettre en communication avec la Chambre des Arts et Manufactures pour organiser la partie industrielle de l'Exposition et que MM. Cochrane, L. Beaubien, Massue, Benoit, Sommerville, de Blois, Joly et le moteur forment ce Comité dont le Quorum sera de trois, (adopté.)

Et le Conseil s'ajourne *sine die*.

(Par ordre) GEORGES LECLÈRE.

Secrétaire.

C. A. P. Q.

L'Agriculture mise à la portée de tout le monde.

DES AMENDEMENTS.

Dans plusieurs localités, la couche de sable formant le sol cultivé repose sur un banc d'argile situé à dix-huit ou vingt pouces de profondeur. Rien n'est plus facile dans ce cas que d'amender les terrains ainsi placés ; il suffit de labourer assez profondément pour ramener à la surface du champ une certaine quantité d'argile. Les façons successives finissent par mêler complètement l'argile avec le sable, et le cultivateur obtient ainsi artificiellement un sol argilo-sableux d'une haute fertilité.

Mais l'emploi de ce procédé offre un inconvénient grave. Toute terre, comme je crois vous l'avoir déjà dit, demeure inerte, c'est-à-dire privée de propriétés végétatives, aussi longtemps qu'elle n'a pas été féconnée par l'air et le soleil. Le premier résultat de l'opération est donc de stériliser (passez-moi ce barbarisme) le champ où elle a été exécutée, jusqu'à ce que l'argile ait eu le temps de s'incorporer avec le sable et de s'imprégner des gaz atmosphériques, seuls capables de la vivifier.

Cet inconvénient, qui en réalité n'en est pas un pour le propriétaire aisné, puisque c'est un sacrifice momentané dont l'avenir le dédommagera au centuple, arrête le malheureux paysans sans moyens ; il ne pourrait pas, lui, se priver, même pendant une seule saison, de la maigre récolte de ses sables ; il l'attend pour vivre ou pour payer son fermage. Sous son champ, à un pied de profondeur, gît un véritable trésor : d'un trait de charrue il peut s'en rendre maître... Ce trait de charrue, il n'ose le donner ; et, faute d'une vingtaine de piastres d'avance, il continue à récolter du sarrasin là où il devrait moissonner du froment... Pauvre paysan ! pauvre agriculture !

L'humus, véritable terraau, ne se rencontre plus aujourd'hui en grandes masses que sous les ombrages des forêts inexploitées de l'Asie et des deux Amériques. L'humus qui entre pour une somme plus ou moins considérable dans nos terres arables et nos jardins, provient en majeure partie de la décomposition des fumiers et des engrangés.

Pur, il est d'une fertilité excessive, mais il s'épuise très-promptement ; mélangé avec l'argile, il agit à la fois mécaniquement et chimiquement, c'est-à-dire qu'il la divise et l'ameublit, et de plus lui communique ses principes fertilisants.

Vous rappelez-vous les noms des trois autres corps dont la présence modifie très-diversement les propriétés végétatives des sols ?

AUGUSTIN.—Le nom du premier de ces corps m'échappe ; les deux autres sont la chaux et le plâtre.

M. DE MORSY.—La magnésie. Les terrains magnésifères, froids et humides en hiver parce qu'il se gonfient d'une énorme quantité d'eau, se dessèchent en été et deviennent d'une aridité extrême. Ce sont de véritables sponges.

Le plâtre ne se rencontre ordinairement dans les sols qu'à très-petites doses. Son influence sur la végétation est si favorable, si énergique, que l'usage de répandre à la main une certaine quantité de plâtre sur les récoltes se propage de plus en plus.

Les terres calcaires, lorsque la chaux ne s'y trouve point en excès, sont en général d'une haute fertilité ; il semble résulter des études et des expériences de nos plus savants agronomes que les trois quarts du sol de notre pays manquent de principes calcaires ; et ils estiment que si l'on chaulait toutes les terres qui en ont besoin, la somme totale des produits agricoles du pays augmenterait d'un tiers.

En vous entretenant des amendements, je vous dirai quelques mots des divers procédés employés pour plâtrer et chauler les champs et les récoltes.

CHARLES.—Je me rends assez bien compte, Monsieur, de ce que la fertilité d'un champ dépend d'un mélange de certaines proportions d'argile, de sable et d'humus, assaisonné d'une dose convenable de magnésie, de chaux et de plâtre ; mais dans quelles proportions ces substances doivent-elles se présenter pour constituer un sol excellent.

M. DE MORSY.—Vous pouvez, mon ami, considérer les terres composées de :

Quarante parties de sable,
Trente parties d'argile,
Vingt parties de calcaire,
Dix parties d'humus,

comme les meilleures, comme celles dont la culture est à la fois la plus facile et la plus lucrative.

AUGUSTIN.—Dix, vingt, trente, quarante, voilà quatre chiffres faciles à retenir.

M. DE MORSY.—C'est pour cela que je les ai choisis. L'analyse des sols les plus fertiles n'a peut-être jamais donné des proportions en nombres aussi ronds ; mais qu'importe au fond, puisque vous pouvez regarder ce mélange comme un type dont vous vous servirez pour reconnaître le mérite de toutes les terres selon qu'elles s'en rapprocheront davantage ?

Les sols ainsi composés conviennent autant aux céréales qu'aux plantes cultivées pour leurs racines. Le lin, le chanvre, le houblon, tous les légumes y prospèrent également, et le volume considérable qu'ils y pren-